

# ENTRETIEN

economie.union@sonapresse.com

## "Les objectifs visés par ce changement de numérotation ont été atteints"

**EN** dépit des quelques désagréments liés à la nouvelle migration de 8 à 9 chiffres, l'opération a été globalement un succès, se félicite le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, Lin Mombo, dans cet entretien exclusif. Une période transitoire de trois mois a été autorisée pendant laquelle la nouvelle et l'ancienne numérotation vont coexister.

Propos recueillis par  
Maxime Serge MIHINDOU

Libreville Gabon

**L'Union.** Malgré les nombreuses critiques, êtes-vous aujourd'hui satisfait du déroulement du passage de la numérotation de huit à neuf chiffres ?

**Lin MOMBO :** le passage du plan de numérotation de huit à neuf chiffres s'est déroulé avec succès. Le numéro de chaque abonné est passé à neuf chiffres comme prévu. Ce changement a été automatique, puisque les abonnés n'ont pas été sollicités, et tous les services fournis par les opérateurs (compte prépayé ou postpayé, crédit téléphonique, forfait voix et internet, compte mobile électronique, etc.) auxquels les abonnés avaient souscrit ont été, à ce jour, reconduits en l'état. Les objectifs visés par le passage de la numérotation de huit à neuf chiffres ont été atteints. En effet, le nouveau plan de numérotation permet au Gabon de s'arrimer aux standards internationaux en la matière, et de faire face à la demande de plus en plus croissante de ressources en numérotation. La migration vers la numérotation à neuf chiffres a été une réussite sur le plan technique. Il revient aux abonnés de s'approprier désormais la nouvelle numérotation à neuf chiffres. Et, une fois de plus, nous félicitons les opéra-

teurs pour la réussite technique de cette importante opération. Pourtant, des difficultés liées à cette migration ont été dénoncées...

Le changement d'un plan de numérotation téléphonique est une opération technique complexe, de grande envergure à l'échelle mondiale. Elle nécessite la mobilisation des ressources, tant sur le plan national qu'international. Comme dans toute opération d'une telle nature, quelques difficultés peuvent survenir. C'est d'ailleurs pourquoi cette opération est effectuée tard dans la nuit, afin de minimiser les éventuels désagréments pour les usagers. Les quelques difficultés rencontrées, notamment l'accès aux services de monnaie électronique, l'activation de certains forfaits voix et data, la tarification d'appels pour les groupes fermés d'usagers, les appels en provenance de certains pays, ont été identifiées et résolues par les opérateurs. Dans tous les cas, les équipes de l'Arcep et des opérateurs, Airtel et Gabon Telecom, restent mobilisées. Les centres d'appels des opérateurs (222 pour Gabon Telecom et 111 pour Airtel Gabon) sont opérationnels et disposés à prendre en compte les préoccupations des abonnés. Il ressort des plaintes des abonnés que les principales préoccupations portent sur la gestion du répertoire téléphonique et l'identification des contacts WhatsApp.

**Pourquoi le changement de numérotation n'a pas été répercuté dans les répertoires téléphoniques des abonnés ?**

Suite à l'opération de changement de plan de numérotation, le numéro de tout abonné au Gabon est désormais de neuf chiffres. L'Arcep et les opérateurs ont largement communiqué sur la question. Le nouveau plan de numérotation à neuf chiffres consiste à conserver les sept derniers chiffres de l'ancien numéro à huit chiffres. À partir de ces informations, tout abonné pouvait aisément procéder à la modification des numéros de



Photo: DR  
**Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), Lin Mombo.**

ses contacts du Gabon, dans son répertoire téléphonique. Certains abonnés auraient souhaité que le changement de numéros de leurs contacts se fasse automatiquement par les opérateurs au moment de la migration. À ce sujet, il convient d'indiquer que les opérateurs ne disposent ni d'une copie, ni d'un accès aux répertoires téléphoniques des abonnés. Les opérateurs ne pouvaient donc pas procéder à ladite modification. Par conséquent, il revenait à chaque abonné d'effectuer la modification de son propre répertoire téléphonique.

**Comment expliquez-vous que le changement de numéros dans les répertoires téléphoniques des abonnés ait occasionné la perte des identités des contacts nationaux contenus dans l'application WhatsApp ? Et comment y remédier ?**

La modification des numéros des contacts téléphoniques du répertoire peut entraîner la perte des identités dans WhatsApp. Cette situation est due au fait que les numéros du répertoire du téléphone de l'abonné ne sont plus au même format que les numéros des correspondants sur WhatsApp. Étant donné que

WhatsApp enregistre les abonnés avec le numéro au format international, composé dans le cas du Gabon de l'indicatif (+241) suivi des huit (08) derniers chiffres du numéro de l'abonné. Il faut donc noter que le premier chiffre "0" du numéro de l'abonné doit être supprimé dans le format international. En conséquence, pour que les contacts du répertoire téléphonique soient automatiquement reconnus par WhatsApp, ils doivent être enregistrés au format international, par exemple 066242424 sera enregistré en +241 66242424 et 077242424 sera enregistré en +241 77242424. De plus, les correspondants de l'abonné enregistrés sur WhatsApp avec le précédent numéro à huit chiffres doivent également procéder au changement de leur numéro au format international du nouveau plan de numérotation du Gabon. Par ailleurs, il est important que l'abonné effectue également le changement de son numéro au format international sur WhatsApp, afin d'être identifié par ses correspondants.

**Le passage à la numérotation à neuf chiffres a créé un business parallèle : celui des applications payantes suggérées par certains**

**opérateurs. Cette pratique est-elle légale ?**

Il s'agit ici des applications qui sont disponibles notamment sur Play Store (pour les téléphones Android) et sur Apple Store (pour les téléphones iPhones). Comme vous le savez, certaines de ces applications sont payantes et d'autres gratuites. Pour mettre en ligne ces applications, les fournisseurs contractualisent directement avec l'hébergeur (Google et Apple). L'avis de l'Arcep n'est pas requis dans cette transaction. Tout abonné est donc libre de télécharger ou pas une application sur ces différentes plateformes, avec le coût et les risques que cela comporte.

**Le téléchargement des applications suggérées laisse une inquiétude : le partage des données personnelles. Avez-vous pris toutes les mesures pour sécuriser les abonnés ?**

Comme relevé à la question précédente, le téléchargement des applications sur les plateformes est libre. Certaines applications exigent l'autorisation de l'abonné, afin d'accéder à ses données personnelles. L'abonné est libre d'accepter ou pas. L'Arcep, n'intervenant pas dans la relation entre le fournisseur d'applications et l'abonné, ne saurait être impliquée dans la sécurisation des données contenues dans les téléphones des abonnés.

**Quelles mesures ont été prises pour permettre aux abonnés de s'adapter au nouveau plan de numérotation ?**

Afin de permettre aux abonnés de s'approprier la nouvelle numérotation téléphonique, il est prévu une période transitoire de trois mois pendant lesquels la nouvelle numérotation et l'ancienne numérotation vont coexister, uniquement pour les services de téléphonie vocale et de sms, aussi bien sur le plan national qu'international. S'agissant des autres services, notamment les services de transfert d'argent et de paiement par mobile, l'utilisation des nouveaux numéros à neuf chiffres est obligatoire.